

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 novembre 2023 A 20 HEURES 30**



**FINANCES - Subvention au titre des amendes de police relatives à la circulation routière – Engagement à réaliser les travaux– Opération Création d'un cheminement sécurisé – rue de la Maletière 69670 VAUGNERAY.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 10/11/2023
En exercice : <b>33</b>	
Présents : <b>27</b>	Affichage de la convocation : 14/11/2023
Pouvoirs : <b>5</b>	
Votants : <b>32</b>	Affichage du compte rendu : 23/11/2023
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMINE, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD, Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Chantal BERTHILLON	

M Safi BOUKACEM est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le Conseil départemental a sollicité la commune pour connaître les dossiers susceptibles de bénéficier du produit des amendes de police relatives à la circulation routière. La commune souhaite développer les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

La rue de la Maletière part du centre bourg, passe le long de la clinique de Vaugneray et de l'Eglise puis devient plus pentue et sinueuse mais surtout dépourvue de trottoir. Pourtant, elle relie à ce moment, le chemin des Demoiselles. Deux opérations immobilières totalisant plus de 100 logements sont en cours de construction à proximité du chemin des Demoiselles, ce qui rend d'autant plus stratégique cette portion. Ce nouveau tronçon, objet du présent projet, permettra d'ajouter environ 30 mètres aux 600 mètres du chemin des Demoiselles, réservé aux modes doux.

Par ces travaux d'aménagement d'un cheminement dédié à la mobilité durable, cet axe stratégique sera d'abord sécurisé et encouragera les riverains et usagers des équipements publics s'y trouvant à cheminer à pied.

Le coût prévisionnel des travaux est de 18 120 euros HT avec un début des travaux fin 2023.

Dans sa séance du 13 octobre 2023, la commission permanente du Conseil Départemental a accordé une subvention de 9 060 €.

Il est demandé à la commune de Vaugneray de s'engager à la réalisation des travaux.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,**

**Dont le résultat est le suivant :**

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour**

**UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**ACCEPTÉ** la subvention d'un montant de 9 060 € ;

**CONFIRMÉ** la réalisation des travaux prévus au budget principal de la commune.

*Rendue exécutoire compte tenu*  
de la transmission en Préfecture le

25 NOV. 2023

et de la publication en mairie le

25 NOV. 2023

Le secrétaire

Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2023 11 20-13: FINANCES- Subvention au titre des amendes de police relatives à la circulation routière-Engagement à réaliser les travaux- Opération création d'un cheminement sécurisé- Rue de la Maletière

Date de décision: 20/11/2023

Date de réception de l'accusé 25/11/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023112013\_13

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20231120-2023112013\_13-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .1

Finances locales

Subventions

Demandes de subvention

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : delib 13.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20231120-2023112013\_13-DE-1-1\_1.pdf )